



Fiche technique de sonorisation du groupe Pouëvr'et Seu

Pour tout problème technique sur la sonorisation, contacter
Daniel Deveaux - 02 97 46 05 00 ; ou par [courriel \[mailto:daniel.deveaux@laposte.net\]](mailto:daniel.deveaux@laposte.net).

Mode accueil

Régie minimum

Le groupe a besoin de **12 entrées micros** sur la table de mixage. La régie doit avoir au moins **3 circuits auxiliaires** (4 si possible). La puissance de la diffusion est à adapter en fonction de la salle.
3 ou 4 retours standard (puissance minimale 100W) sur circuits auxiliaires indépendants.

Plan de Connexions

Tous les micros (pieds de micros et, éventuellement, câbles) nécessaires à la sonorisation sont fournis par PES ; l'ordre et le mode de connexion sont indiqués dans le tableau suivant.

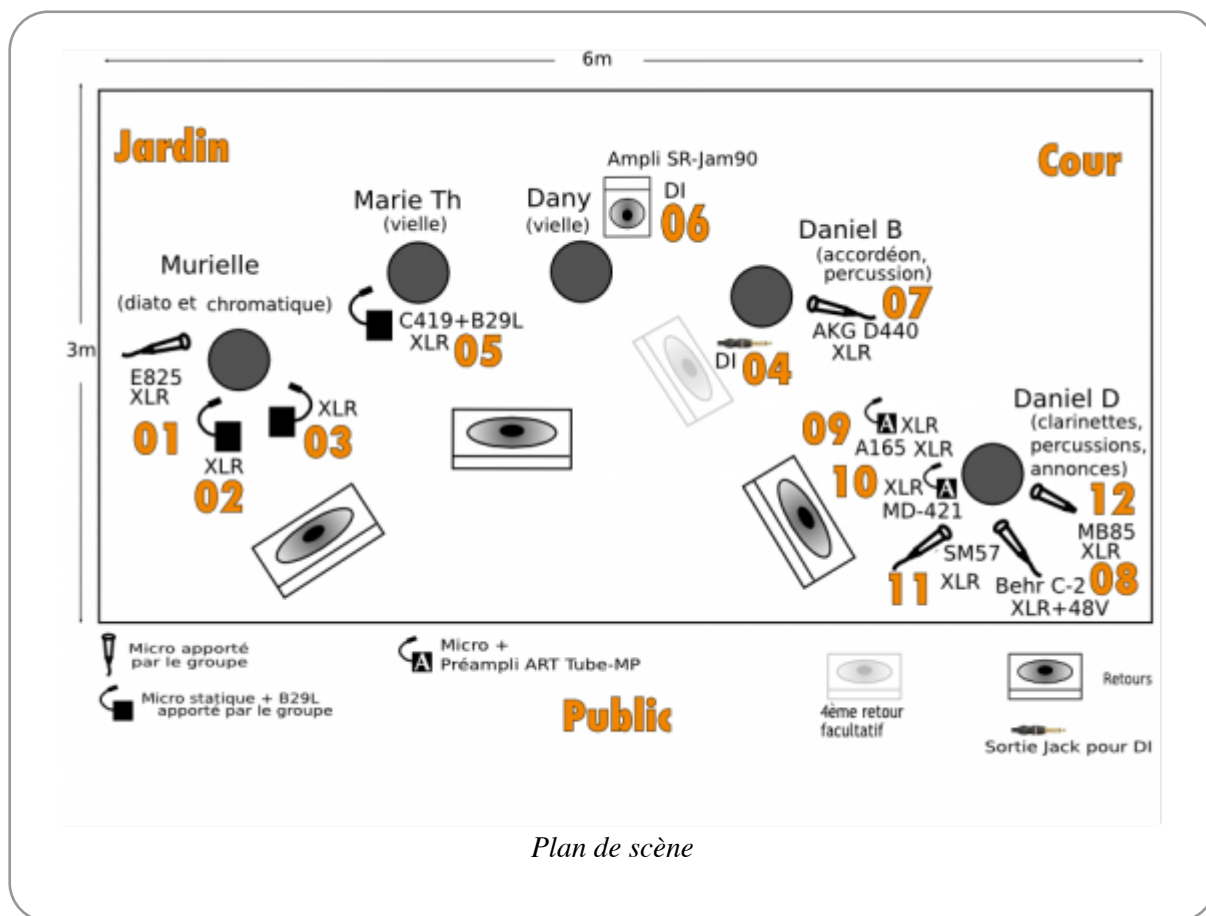
Voies	Instruments	Micros apportés par PES	Modes de connexion
01	Acc-chrom. Murielle	Sen E825S	XLR
02	Accordéon Murielle MDr	AKG C416L + AKG29L	XLR
03	Accordéon Murielle MGa	PRA 383D	XLR
04	Accordéon Daniel B.	Micros internes	DI (<i>Phantom 48V</i>)
05	Vielle Marie-Thérèse	AKG C419 + AKG29L	XLR
06	Vielle Dany	Ampli SR-Jam90	DI (<i>Phantom 48V</i>)
07	Percussions Daniel B.	AKG D440	XLR
08	Percussions Daniel D.	Behringer C-2	XLR (<i>Phantom 48V</i>)
09	Clar. Alto Daniel D.	Apex 165 + ART Tube MP	XLR (<i>pas phantom</i>)
10	Clar. Daniel (col)	Sen MD 421 + ART Tube MP	XLR (<i>pas phantom</i>)
11	Clar. Daniel(pav)	Shure SM57	XLR
12	Micro annonces Daniel	MB85-Beta	XLR

La vielle électro-acoustique de Dany utilise un ampli SR-Jam90 connecté à une DI ; il faut donc une alimentation 220V à côté de Dany (fond de scène).

Il faut également une alimentation 220V sur scène à proximité de Daniel (côté cour) pour les préamplis ART Tube-MP des clarinettes.

Plan de scène

Compte-tenu du nombre de musiciens (6), l'espace scénique libre ne doit pas être plus petit que 6m par 3m.



La fiche technique la plus récente peut être visualisée sur notre site [http://pouevretseu.net/pub/groupes/pes/fiche_technique].

Cette fiche technique fait partie du contrat : un exemplaire de cette fiche est à communiquer à l'entreprise de sonorisation, l'autre est à retourner, signé, avec le contrat. Ainsi l'organisateur et le sonorisateur s'engagent à respecter les conditions nécessaires au bon déroulement du spectacle.

Signature de l'organisateur :